



Dossier de presse

- Avril 2021 -

Contact presse : Olivia Wolanin
06 08 78 72 96 - presse@railcoop.fr
www.railcoop.fr



Faire rouler des trains ensemble, c'est possible dès 2021 !

“Le train nourrit l’imaginaire depuis deux siècles et il s’apprête aujourd’hui à écrire une nouvelle histoire. Rassurez-vous, je ne vais pas vous parler technique. Je ne vais pas vous dire que le train consomme 12 fois moins d’énergie à masse égale que le transport routier, qu’il ne participe pas à l’artificialisation des terres. Tout cela, vous le savez déjà.

Je vous parle aujourd’hui d’une aventure humaine.

Railcoop va faire rouler des trains, mais pas n’importe quel train. Des trains que, vous, vous aurez imaginés. A travers Railcoop, c’est la première fois que citoyens, cheminots, entreprises et collectivités locales travaillent ensemble à réinventer le train. Réinventer le train de nuit et faire que le temps du voyage soit le temps des rêves. Réinventer le transport de marchandises pour apporter de nouveaux services aux territoires. Réinventer le train du quotidien pour rapprocher les gens. Le train peut être bien plus qu’un moyen de transport.”

Nicolas Debaisieux, Directeur Général

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| I. Pourquoi Railcoop ? | 3 |
| Une opportunité réglementaire | 3 |
| Une opportunité de marché et une forte demande | 3 |
| Le train, un maillon essentiel de la transition écologique en cours | 5 |
| Une volonté de s'impliquer et de consommer autrement | 5 |
| II. Qu'est-ce que Railcoop ? | 5 |
| La petite histoire | 5 |
| L'ambition | 6 |
| Le format SCIC | 6 |
| Une mutualisation des compétences | 10 |
| Un positionnement de marché unique | 10 |
| Une offre de services multiples | 10 |
| III. Où en sommes-nous ? | 14 |
| IV. Devenir sociétaire | 16 |
| V. Revue de presse | 17 |

I. Pourquoi Railcoop ?

1. Une opportunité réglementaire

Depuis décembre 2020, l'ouverture du marché du transport ferroviaire a franchi une nouvelle étape avec l'ouverture du transport domestique de passagers. Désormais, toute entreprise ferroviaire, titulaire d'une licence et d'un certificat de sécurité, peut proposer librement des offres voyageurs et marchandises sur l'ensemble du réseau ferré. C'est une formidable opportunité pour développer de nouveaux services sur tous les territoires.

Rappel des étapes de l'ouverture à la concurrence :

- 7 mars 2003 : Ouverture du transport international de marchandises
- 31 mars 2006 : Ouverture du transport intérieur de marchandises
- 13 décembre 2009 : Ouverture du transport international de passagers, avec possibilité de cabotage
- 13 décembre 2020 : Ouverture du transport intérieur de voyageurs

2. Une opportunité de marché et une forte demande

90% des Français résident actuellement à moins de 10km d'une gare¹. Néanmoins, **30% des gares existantes sont non desservies²** et le réseau actuel sert en priorité les grandes villes et les axes Paris-Provence.

De plus, le nombre de gares desservies par un service voyageur a baissé de 19% entre 2011 et 2019, soit 644 gares fermées au service voyageur³.

Quant à l'usage du fret ferroviaire en France, il reste par ailleurs très inférieur aux autres pays européens⁴.

Or, plutôt que de créer de nouvelles infrastructures, pourquoi ne pas tirer partie du réseau ferroviaire existant qui n'est pas utilisé au maximum de sa capacité ?

¹ <https://www.autorite-transport.fr/wp-content/uploads/2017/11/CP-Arafer-Bilan-ferroviaire-voyageurs.pdf>

² <http://map.datafrance.info/transport?d.d1.id=gares-ferroviaires&d.d1.gr=marker&d.d1.y=2011&d.d1.gp=nom-de-l-a-gare&d.d1.f=nature-gare&d.d1.on=1&d.d1.slug=d1>

³ source : RFF 2011 et ART 2020

⁴ https://www.autorite-transport.fr/wp-content/uploads/2020/01/plaquette_bilan_ferroviaire_2018-1.pdf

Opportunité de marché

L'opérateur historique, SNCF Mobilités, ayant des frais de structure élevés, se recentre sur les liaisons à grande vitesse pour maximiser sa rentabilité.

Diminution de 37% des liaisons « Intercités » entre 2017 et 2018

Réduction de 72% de l'offre de sièges.km des trains de nuits entre 2015 et 2018

Source: ARAFER, 2019

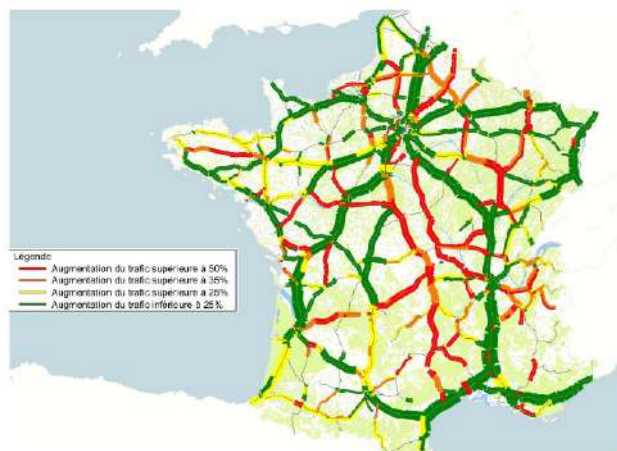
Forte demande de transport ferroviaire

61% des français sont prêts à prendre le train plutôt que l'avion pour des raisons écologiques (Source: Sondage Le Figaro, 5637 votants, avril 2019)

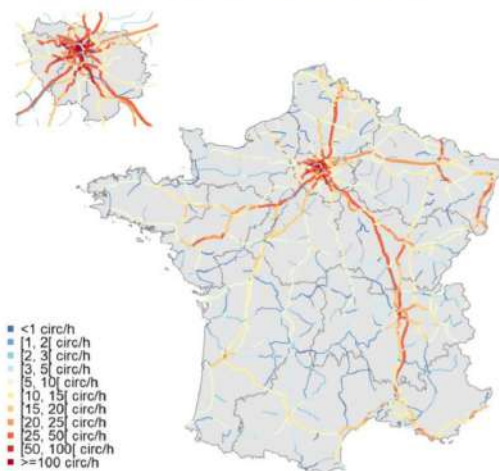
Pourquoi est-il important que le train desserve tous les territoires ?

L'idée dominante veut que le train soit un transport de masse. Certaines lignes du réseau, qui irriguent de nombreux territoires, n'auraient pas leur pertinence. Vraiment ? Et si, au contraire, le dynamisme de l'ensemble du réseau était essentiel pour la pertinence du modèle ferroviaire ?

Figure 13 : Évolution des flux de voyageurs à longue distance (plus de 100 kilomètres) sur les réseaux routiers entre 2012 et 2030



Pic journalier de circulation par section de ligne



Sources : Commissariat Général au Développement Durable, Ministère de la Transition Écologique, Théma, Projections de la demande de transport de voyageurs, Juillet 2016 / Autorité de Régulation des Transports, Bilan du marché du transport ferroviaire 2018

Petit aperçu du réseau ferré aujourd'hui :

- **28 710 km de lignes exploitées** dont environ : 2600 km de lignes à grande vitesse, 13100 km de lignes classiques structurantes et 13000 km de lignes capillaires (plus 8000 km non exploités).
- **1050 km de "petites lignes" ont été fermées** entre 2015 et fin 2019, soit une diminution de 9% du réseau (source : ART)
- 6442 gares dont 2879 gares exploitées pour le trafic voyageurs, 1059 gares exploitées uniquement pour le fret et 2504 gares non exploitées, soit **55% des gares non ouvertes au trafic voyageurs et 30% des gares ouvertes à aucun trafic.**

3. Le train, un maillon essentiel de la transition écologique en cours

Dans un contexte de réchauffement climatique, le train est un maillon essentiel de la transition écologique en cours, en plus d'être un des moyens de transport les plus sûrs.

Le transport de voyageurs par rail nécessite en effet **de 8 à 20 fois moins de CO2 que la voiture**⁵.

Développer le ferroviaire, c'est aussi, indirectement, protéger la biodiversité, freiner l'artificialisation des terres et donc préserver nos territoires. Le train consomme moins d'espace que les routes et est très complémentaire des mobilités douces (vélos, marche à pied...).

4. Une volonté de s'impliquer et de consommer autrement

Les crises écologiques, sanitaires et économiques que nous vivons nous incitent à réfléchir à de nouveaux modèles de développement. Au sein de Railcoop, nous pensons que ces crises pourront être surmontées en s'appuyant sur une diversité de territoires vivants : des territoires connectés en proximité plutôt qu'avec l'autre bout du monde, des territoires qui s'appuient sur l'intelligence collective plutôt que sur l'individualisme, des territoires qui valorisent leur patrimoine et leur histoire pour construire leur avenir. En permettant à chacun de **se réapproprier la question ferroviaire au service des territoires**, Railcoop contribue concrètement à ces objectifs et participe à la transition en cours.



II. Qu'est-ce que Railcoop ?

1. La petite histoire

En février 2019, plusieurs citoyens ont eu l'idée chacun de leur côté de voir comment utiliser au mieux l'infrastructure ferroviaire qu'ils avaient à côté de chez eux. Ils se sont posés la question de savoir

⁵<https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/le-train-grand-oublie-de-la-transition-energetique>

comment prendre plus souvent le train, comment avoir des trains qui viendraient desservir les territoires de façon plus régulière.

Ils ont travaillé ensemble, certains venaient du monde ferroviaire, certains venaient du monde coopératif, certains venaient du monde de l'environnement et tous ont eu l'idée ensemble de conjuguer leurs expériences pour essayer de développer un nouvel opérateur ferroviaire au service des territoires.

2. L'ambition

L'ambition de Railcoop est de **redonner du sens à la mobilité ferroviaire** en impliquant citoyens, cheminots, entreprises et collectivités autour d'une même mission : développer une offre de transport ferroviaire innovante et adaptée aux besoins de tous les territoires.

Railcoop voit dans le transport ferroviaire "*un maillon essentiel de la transition écologique en cours*" (extrait des [statuts de la SCIC Railcoop](#)), complémentaire aux mobilités douces.

Concrètement, dès l'obtention de sa licence et son certificat de sécurité, **Railcoop sera le premier opérateur ferroviaire sous statut coopératif en France**. En cela, Railcoop permet de porter un autre regard sur le train et participe ainsi à l'émergence de nouveaux modèles économiques et de nouvelles solutions technologiques.

Pour atteindre ses objectifs, Railcoop s'engage à respecter des **valeurs** qui sont d'ailleurs mentionnées dans ses statuts :

- Le respect des ODD (Objectifs de Développement Durable) tels que définis par les Nations Unies, et particulièrement de l'objectif 9 relatif visant à "bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation" ;
- La coopération avec l'ensemble des acteurs partageant les valeurs et les objectifs de Railcoop, notamment avec les entreprises chargées de la mise en oeuvre de services public de transport ferroviaire ;
- Une gouvernance démocratique et transparente ;
- L'indépendance, notamment par la constitution des réserves impartageables contribuant à la pérennité de l'entreprise et sa transmission aux générations futures.

3. Le format SCIC

Railcoop est devenue une **SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) sous forme de Société Anonyme à capital variable**, le 30 novembre 2019 lors d'une assemblée générale qui s'est tenue à Cajarc (Lot).

Railcoop comptait 32 sociétaires lors de sa transformation en SCIC. Son siège est installé à la pépinière d'entreprises du Grand Figeac à Cambes (Lot), mais l'équipe opérationnelle est répartie sur le territoire français.

Les spécificités de la SCIC :

→ Une société commerciale (SA) d'intérêt collectif

- ◆ Obligation d'équilibre économique
- ◆ Au moins 57,5 % du résultat doit être conservé dans l'entreprise pour développer son objet social et ne peut servir à verser des dividendes.
- ◆ En cas de faillite de la coopérative, les sociétaires ne peuvent pas perdre plus que le capital investi.

→ Une coopérative

- ◆ 1 personne = 1 voix en assemblée générale

→ Un conseil d'administration représentatif

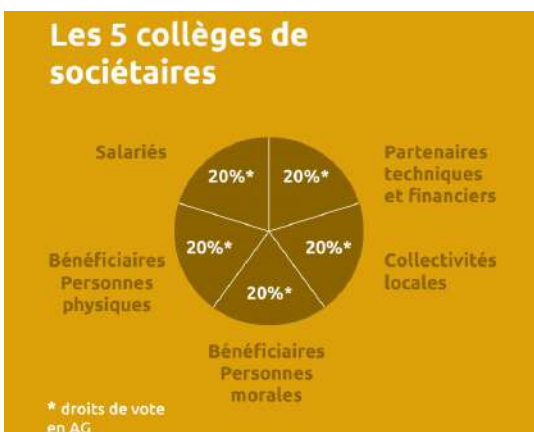
- ◆ Le conseil d'administration (CA) peut être composé de 3 à 18 membres issus de l'ensemble des collègues (un collègue ne peut avoir que 6 administrateurs au maximum). Les administrateurs sont élus pour 4 ans. Le CA est renouvelé par moitié tous les 2 ans.

Les statuts de Railcoop sont conformes aux critères **ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), notamment sur la question du plafonnement des salaires des dirigeants ([voir les statuts](#)).

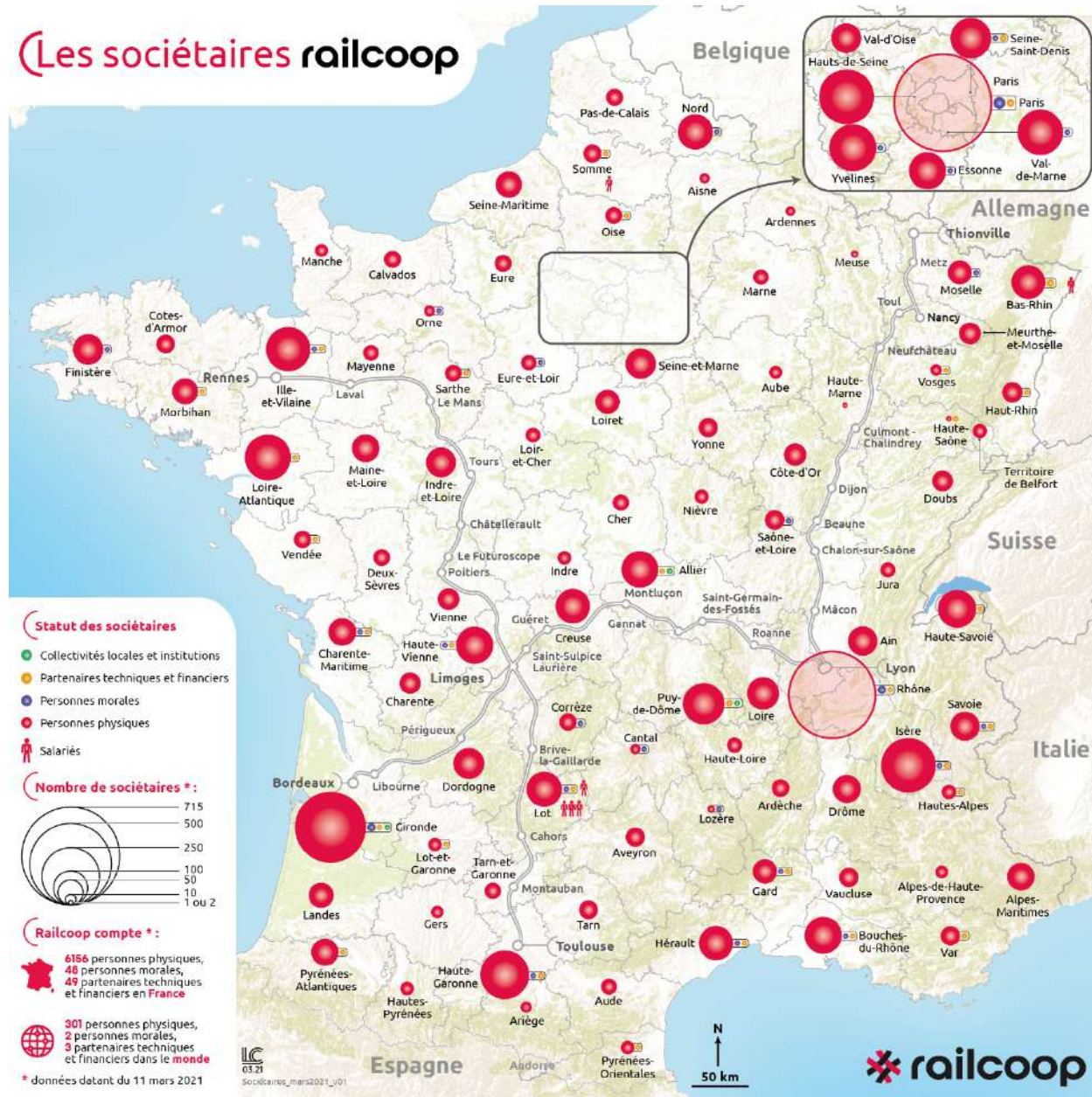
De plus, en cas de liquidation, le boni de liquidation sera obligatoirement attribué sur proposition de l'assemblée générale, soit à l'Union Régionale des Scop Occitanie Pôle Pyrénées, soit à une ou plusieurs coopératives de production, à une union ou fédération de coopératives de production, soit à une collectivité territoriale, soit à un organisme à but non lucratif.

Les collègues de sociétaires :

Aujourd'hui, Railcoop compte **7479 sociétaires** (au 01/04/2021) réunis dans 5 collègues.



Railcoop compte des sociétaires dans le monde entier (Europe, Japon, Etats-Unis, Afrique ...). Voici la répartition de nos sociétaires en France (carte datée du 11 mars 2021).



Plusieurs collectivités nous ont d'ores et déjà rejoints : le Département de la **Creuse**, le Syndicat mixte du **Livradois-Forez**, les villes de **Gannat** et de **Vichy**, les communes de **Bègues**, **Faux-la-Montagne**, **Blars** et **Blessac**, la Communauté de Communes de **Saint-Pourçain-Sioule-Limagne**, **Vichy Communauté**, **Montluçon Communauté** et la **Communauté d'Agglomération du Libournais**.

Aujourd'hui, 12 cercles de réflexion ont été constitués, 10 cercles thématiques et 2 cercles territoriaux, pour permettre à tous les sociétaires de pouvoir s'investir dans la vie de la coopérative.

- **Cercle gouvernance** : il propose aux sociétaires de mettre en œuvre une réflexion qui doit permettre de définir, faire vivre et évaluer la gouvernance coopérative au sein de Railcoop. Dans un premier temps, le cercle s'attellera à la finalisation de l'écriture du règlement intérieur.
- **Cercle animation du sociétariat** : le travail de ce cercle vise à proposer des méthodes et outils pour accueillir les nouveaux sociétaires et stimuler l'engagement des sociétaires au sein de la coopérative. Pour commencer, le cercle va réfléchir au(x) rôle(s) des sociétaires au sein de Railcoop et à l'accueil des nouveaux sociétaires.
- **Cercle service annuel 2023** : ce cercle vise à co-construire le service annuel fret et voyageurs 2023. Les sociétaires pourront émettre des suggestions, étudier des propositions et les soumettre au conseil d'administration.
- **Cercle outils numériques** : il vise à explorer les différents outils nécessaires pour la vie de la coopérative.
- **Cercle Fret** : il identifie des solutions, des dessertes et des services à développer pour le transport de marchandises.
- **Cercle Train réinventé et nouveaux services en gare** : les trains locaux ne peuvent-ils pas offrir d'autres services que le simple transport de personnes et de marchandises ?
- **Cercle petites lignes au local** : comment Railcoop peut-elle participer ou enclencher des dynamiques visant à conforter ou rouvrir des petites lignes locales afin d'améliorer le maillage fin des territoires traversés par ses trains ?
- **Cercle Train et Vélo** : ce cercle vise à faciliter l'accueil des cyclistes dans les trains Railcoop (réflexion sur les équipements et emplacements pour les vélos dans les trains Railcoop...) mais aussi à contribuer à l'amélioration de l'accès aux gares desservies par Railcoop pour les cyclistes et à communiquer sur les bénéfices de l'intermodalité train/vélo.
- **Cercle Europe** : il vise à apporter une dimension européenne à Railcoop.
- **Cercle La vie en train** : il s'agit d'envisager un rapport au voyage en train différent. Ce cercle entend solliciter l'imagination et la sensibilité des sociétaires pour pointer ce qui compte dans un voyage en train, et surtout ce qui compte pour ceux qui aiment Railcoop, et développer ce qu'on pourrait imaginer, envisager..
- **Cercle local de Bordeaux** : ce cercle a pour objectif de développer les échanges entre sociétaires autour de Bordeaux, de travailler la visibilité de Railcoop en Gironde et de faciliter la coordination entre Railcoop et les partenaires locaux.
- **Cercle local de Lyon** : ce cercle se donne pour mission de faciliter l'implantation de Railcoop dans la métropole lyonnaise, d'accentuer la visibilité de Railcoop sur ce territoire, de faciliter les échanges entre sociétaires locaux, d'accueillir Railcoop dans les gares lyonnaises et d'apporter une aide aux cercles en lien avec le territoire.

D'autres cercles de réflexion sont en cours de création.

4. Une mutualisation des compétences

Grâce aux profils variés impliqués dans le Conseil d'Administration et l'équipe opérationnelle, et aux prestataires qualifiés avec lesquels ils travaillent, Railcoop bénéficie de toutes les compétences nécessaires pour mener à bien son projet :

- Compétences ferroviaires
- Expertise dans les transports et l'intermodalité
- Expertise dans l'aménagement du territoire
- Communication
- Relations institutionnelles
- Financement
- Management
- Entreprenariat
- Animation de la vie coopérative
- Innovation

Sans oublier les compétences et idées des sociétaires qui participent à la co-construction de l'offre de Railcoop !

5. Un positionnement de marché unique

Railcoop, c'est une offre de services complémentaires au service public qui s'inscrit dans le cadre des services librement organisés (c'est-à-dire non subventionnés) de voyageurs et de marchandises tant à l'échelle nationale et internationale (hors grande vitesse) que locale (avec notamment l'accompagnement de collectifs locaux).

“Nous faisons le constat, dans le cadre de la transition écologique en cours, que nous avons besoin du ferroviaire. L'ouverture à la concurrence donne à Railcoop l'occasion unique pour les citoyens de proposer une offre complémentaire au service public pour aller plus loin, et renforcer l'usage du ferroviaire dans tous les territoires”, Dominique Guerrée, Président de Railcoop.

Concrètement, Railcoop ambitionne de **faire rouler des trains de passagers dès 2022 et de marchandises dès 2021 sans subvention publique**. Elle assurera des services grandes lignes nationales et internationales, de jour comme de nuit, ainsi que des dessertes locales utiles aux territoires.

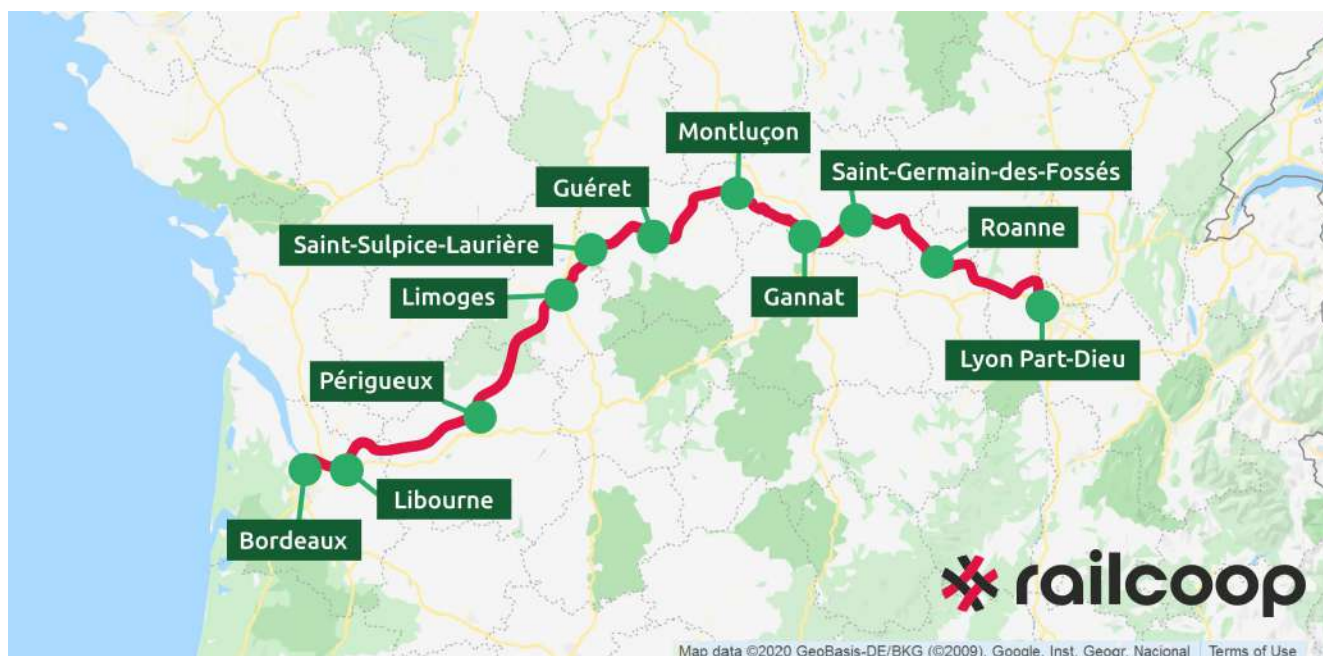
Railcoop s'inscrit donc en complément du service public ferroviaire organisé par l'Etat et les Régions.

6. Une offre de services multiples

A ce jour, Railcoop prévoit de développer des offres de service sur les marchés suivants :

Concernant les services voyageurs (dès 2022) :

- Des **services voyageurs réguliers en train classique** (vitesse inférieure à 160 km/h) afin d'assurer un maximum de liaisons directes entre les villes moyennes en France. Cette offre vise à offrir une alternative aux trajets par la route et s'inscrit donc en concurrence avec la voiture individuelle, le covoiturage et le transport par autocar. La première ligne qui sera opérée à partir de 2022 sera la ligne transversale Bordeaux-Lyon. Cette ligne va desservir les villes suivantes : **Bordeaux, Libourne, Périgueux, Limoges, Saint-Sulpice-Laurière, Guéret, Montluçon, Gannat, Saint-Germain-des-Fossés, Roanne, Lyon**



Deux autres lignes de voyageurs ont été notifiées à l'Autorité de Régulation des Transports : **Toulouse-Rennes** (qui desservira Toulouse, Montauban, Cahors, Brive-la-Gaillarde, Limoges, Poitiers, le Futuroscope, Châtelleraut, Tours Ville, Le Mans, Laval, Rennes) et **Lyon-Thionville** (qui desservira Lyon Part Dieu, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Beaune, Dijon, Culmont - Chalindrey, Neufchâteau, Toul, Nancy, Metz, Thionville).

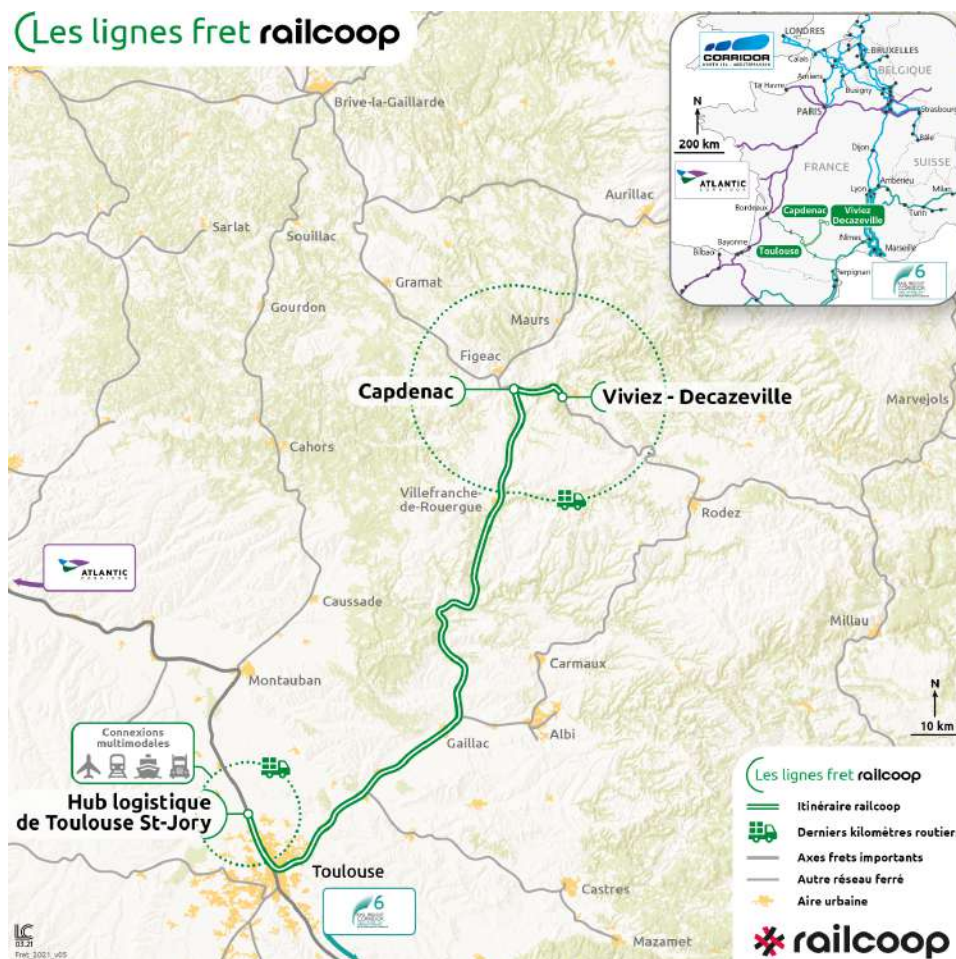
Les lignes railcoop



- Des **services réguliers de trains de nuit** permettant de concurrencer l’avion sur les distances supérieures à 500 km. Il n’existe toutefois pas, à ce jour, de matériel disponible pour une telle offre en France. Railcoop a pris contact avec des constructeurs de matériel étrangers.
- Des **services ferroviaires voyageurs sur-mesure**, notamment dans le cadre de développement d’offres touristiques alternatives aux voyages longue-distance.
- Des **services réguliers de dessertes locales non couvertes par le service public ferroviaire ou complémentaires de ce service**. Pour ces dessertes, un modèle économique viable ne dépendant des subventions publiques reste à construire. Pour cette raison, Railcoop a entrepris une démarche de réflexion stratégique et d’expérimentation avec le Syndicat mixte ferroviaire du Livradois Forez qui assure actuellement la gestion de l’un des plus grands réseaux ferrés en France non soumis à la réglementation du Réseau Ferré National.

Concernant le marché fret (dès 2021) :

- Des **services fret réguliers**. Railcoop travaille actuellement à la mise en place de services mutualisés dans le cadre d'une liaison quotidienne entre les territoires du Lot (Capdenac) et de l'Aveyron (Viviez-Decazeville) et le hub logistique de Toulouse-St-Jory. Le lancement du service est prévu au dernier trimestre 2021.



- Des **lignes régulières de desserte locale de messagerie et de micro-fret** afin d'apporter un maillage fin du territoire et apporter des services, notamment aux territoires ruraux.
- Des **lignes de ferroutage courte et longue distance** afin de répondre à la problématique de congestion et/ou d'insécurité de certaines portions du réseau routier. Toutefois, compte tenu des contraintes d'infrastructures très fortes (notamment au niveau du gabarit), le développement de ces offres n'est prévu qu'à moyen terme.

La spécificité de Railcoop est d'associer les futurs usagers à la conception des services. A travers la mise en place d'outils d'intelligence collaborative, Railcoop offre la possibilité à toute personne souhaitant développer l'offre ferroviaire de participer à sa co-construction.

III. Où en sommes-nous ?

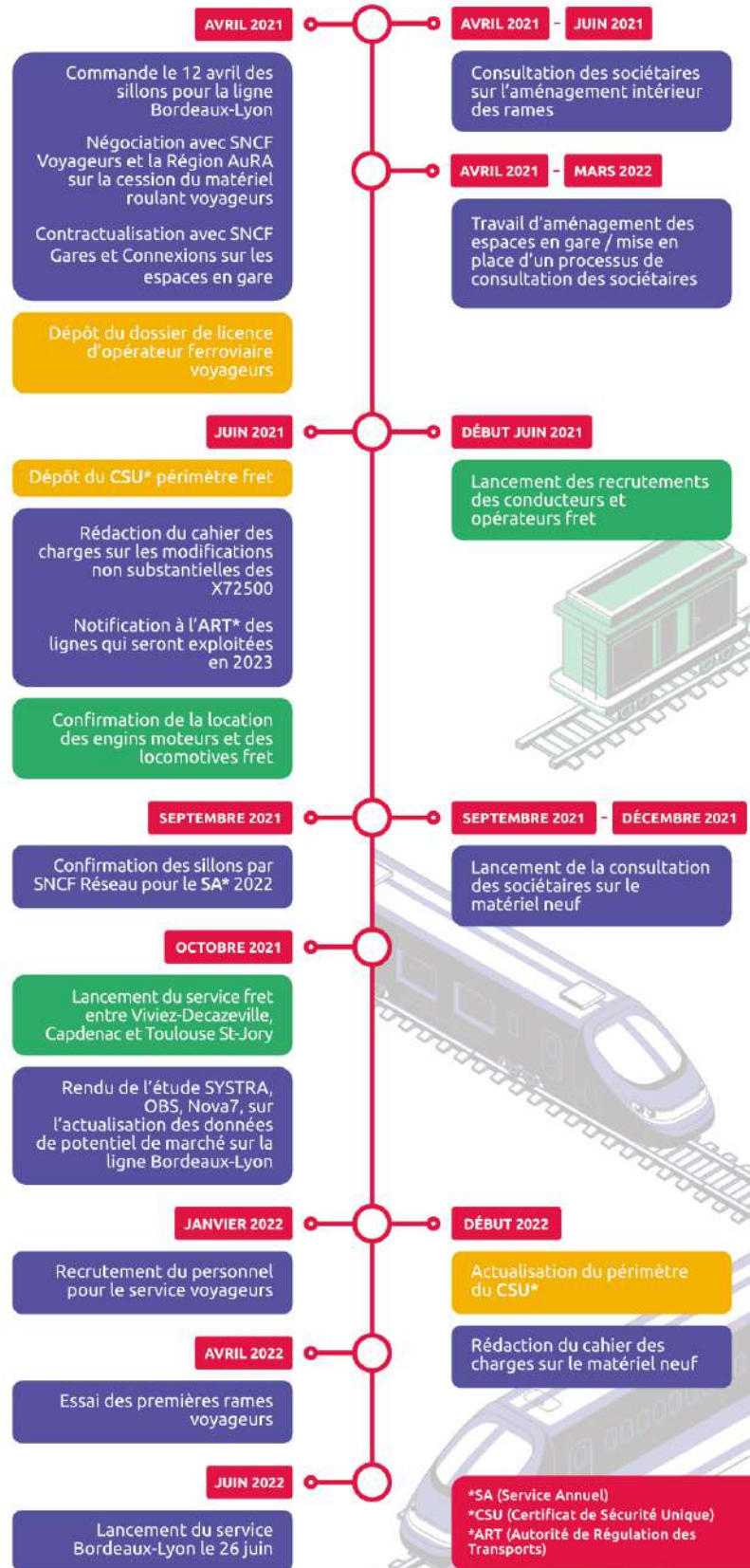
Depuis la concrétisation du projet Railcoop et sa constitution en SCIC fin 2019, de nombreuses étapes ont été franchies et d'autres le seront dans les prochains mois. Aujourd'hui, Railcoop compte **7479 sociétaires et un capital social de plus de 2 millions d'euros**.

Le 25 juin dernier, la notification des lignes Bordeaux-Lyon, Toulouse-Rennes et Lyon-Thionville a été enregistrée auprès de l'ART (Autorité de Régulation des Transports), pour vérification que notre service ne perturbe pas une ou des DSP. Les services que nous avons notifiés à l'ART (Autorité de Régulation des Transports) n'ont fait l'objet d'aucune saisine : une fois notre licence ferroviaire et notre certificat de sécurité obtenus, il n'y a donc plus d'obstacle réglementaire à la mise en œuvre de ces services.

En mars 2021, Railcoop a réuni **un capital social d'1,5 million d'euros**, somme nécessaire à l'obtention de la licence d'entreprise ferroviaire voyageurs.

Il reste maintenant à la coopérative à déposer son dossier auprès du ministère en charge des transports et à obtenir son certificat de sécurité ferroviaire auprès de l'EPSF (Etablissement public de sécurité ferroviaire).

Ci-dessous, le détail des échéances majeures avant le lancement des services ferroviaires de Railcoop.



Note sur le matériel ferroviaire :

Pour le **service voyageurs**, dans un premier temps, Railcoop envisage d'acheter du matériel d'occasion à rénover et à réaménager, afin de pouvoir démarrer le service voyageurs dès juin 2022. Le matériel d'occasion envisagé est du matériel français (X72500).

En parallèle, nous continuons à envisager d'autres pistes pour acquérir du matériel neuf. Des discussions sont en cours avec Alstom, Siemens, Stadler et Titagarh Firema.

Pour le **service fret**, Railcoop va louer une locomotive BB75000 ainsi que des wagons bâchés destinés au transport de fret palettisé.

Railcoop communique également ses actualités via les réseaux sociaux :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)

IV. Devenir sociétaire

Chaque part sociale coûte 100 €. Les sociétaires peuvent souscrire à hauteur d'une ou de plusieurs parts sociales.

Pour les **collectivités locales**, le montant minimum de souscription est fixé à 50 cents par habitant. Les parts sont libérables en plusieurs fois.

Enfin, pour les **personnes morales** (bénéficiaires personnes morales et partenaires techniques et financiers), les montants indicatifs de souscription sont les suivants :

| GRILLE INDICATIVE DE SOUSCRIPTION À DESTINATION DES PERSONNES MORALES | |
|--|--|
| CHIFFRE D'AFFAIRES OU BUDGET ANNUEL | SOUSCRIPTION MINIMALE PROPOSÉE (EN EUROS) |
| < 50 000 euros | 100 |
| Entre 50 et 100 k euros | 200 |
| Entre 100 et 500 k euros | 500 |
| Entre 500 et 1 000 k euros | 1 000 |
| Entre 1 et 5 millions d'euros | 5 000 |
| Entre 5 et 10 millions d'euros | 10 000 |
| Au delà de 10 millions d'euros | À définir |

Pour en savoir plus sur le sociétariat, contactez : souscription@railcoop.fr

V. Revue de presse

Pour retrouver toutes nos actualités et parutions médias, rendez-vous sur la rubrique "revue de presse" de notre site : <https://www.railcoop.fr/presse/>

PLANÈTE

Cette coopérative veut faire renaître les lignes de train abandonnées

Par Morgane Russell-Salvan | Publié le 4 Août 2020

L'ouverture du rail à la concurrence est prévue pour fin 2020. La coopérative Railcoop compte bien en profiter pour faire revivre les formules délaissées : train de nuit, fret ferroviaire et liaisons interrégionales.



La vie du Rail Bordeaux-Lyon

Une coopérative veut faire revivre la liaison



Une coopérative baptisée Railcoop veut relancer des liaisons ferroviaires sur lesquelles elle estime que le service n'est pas à la hauteur. Elle fait appel à des sociétaires pour lancer son projet.

Actualités Grand Est.
La région veut rouvrir des lignes ferroviaires en les proposant à la concurrence

Culture Rail
Lyon Saint-Exupéry. Un squelette d'allosaure exposé jusqu'en 2021

Le Journal du cheminot
Patrimoine. La gare de Luçay-le-Mâle recherche des alliés

www.laviedurail.com

Rue89 Bordeaux

ABONNEZ-VOUS! ALERTEZ-NOUS! CORONAVIRUS MUNICIPALES 2020 BIENVENUE ARTICLES ABONNES

ÉCONOMIE EN FOCUS

Première coopérative ferroviaire, Railcoop veut relancer la ligne Bordeaux-Lyon

MA VILLE FRANCE - MONDE FAITS DIVERS SPORT ÉCO TV - PEOPLE SANTÉ SORTIES IMMO SERVICE

LA MONTAGNE À LA LIGNE | VIE LOCALE | SPORTS | LOISIRS | ÉCONOMIE

Transport

La coopérative ferroviaire Railcoop envisage de rouvrir la ligne Bordeaux-Lyon dès 2022

Publié le 10/03/2020 à 07:24

LIRE LE JOURNAL

LA DEPECHE.fr 12° / 19° Toulouse Rechercher Journal

Cajarc. Railcoop opérateur ferroviaire dès 2021 ?

france bleu Lot Cherbourg Infos Sports Culture Vie quotidienne Le direct

Ouverture du marché du ferroviaire à la concurrence : une coopérative créée dans le Lot, près de Figeac

Mardi 3 décembre 2019 à 18:03 - Par Pierre Vlaud, France Bleu Occitanie

Lot, France

Railcoop a été créée ce samedi à Cajarc, près de Figeac, dans le Lot. C'est la première société coopérative d'intérêt collectif dédiée au ferroviaire. Elle vise prioritairement la ligne Bordeaux-Lyon via le Massif Central



Adresse du siège social :
Parc d'activité Quercypôle, 46100 Cambes

www.railcoop.fr

contact@railcoop.fr

Suivez-nous !

